

LANDEVENNEC



Bibliothèque Communale
LANDEVENNEC

BULLETIN du

SyNDICAT d'INITIATIVE



Le Passeur de Penforn vers 1912 (cliché Le Doaré)

N°9 JANVIER 1986

BONNE ANNEE A TOUS

ABONNEMENT AU BULLETIN POUR 1986 :

Le bulletin du Syndicat d'Initiative est diffusé gratuitement sur la commune de LANDEVENNEC par des bénévoles.

Il peut également être adressé par correspondance aux autres personnes intéressées.

Abonnement pour 1986 : 30 Francs correspondant aux frais de port pour les deux numéros annuels (janvier et juin).

Règlement par chèque établi à l'ordre du Syndicat d'Initiative de LANDEVENNEC et adressé à Roger LARS - 29127 LANDEVENNEC.

ANCIENS NUMEROS DISPONIBLES :

Il reste encore quelques exemplaires des numéros suivants :

n° 1 (janvier 1982) n° 3 (janvier 1983)

n° 5 (janvier 1984) n° 6 (juin 1984)

n° 7 (janvier 1985)

Contacter Roger LARS - 29127 LANDEVENNEC.

En cas d'expédition, prévoir 10 francs par numéro pour frais de port (chèque établi à l'ordre du Syndicat d'Initiative de LANDEVENNEC).

A Nouveau la carotte !

Le 9 octobre dernier, après bien des démarches administratives, un bureau de tabac s'ouvrait chez Monsieur et Madame PLANTEC, retrouvant ainsi pratiquement un lieu où il avait déjà fonctionné par le passé.

La "carotte", outre le service rendu aux fumeurs mais aussi à toute la population (timbres-poste, etc...) apparait également comme un symbole exprimant la volonté de développement de notre commune.

Un nouveau taxi :

Jean Yves LE CORRE de Ti-Rous assure depuis la mi-novembre un service de taxi :

Téléphone 98.27.79.79

Des distinctions :

Le Frère Gilles BAUDRY s'est vu décerner le prix ARTHAUD 1985 pour son recueil de poèmes "IL a neigé tant de silence".

Le 16 novembre à la Maison de la Bretagne à PARIS, ce fut au tour du Père Marc de recevoir le prix Pascal PONDAVEN pour son histoire de l'Abbaye.

Tous nos compliments aux deux lauréats qui au travers de ces distinctions honorent notre commune.

Rappelons que ces ouvrages sont en vente à l'Abbaye.

Comme au bon vieux temps !

Au début de ce siècle, des vapeurs effectuaient le service régulier entre Port-Launay et Brest avec escale à LANDEVENNEC. Nos aînés s'en souviennent encore.

C'était, comme l'on dit, il y a déjà très longtemps...

Pourtant, cet été, en deux occasions au moins, des personnes attendaient à Port-Maria le bateau pour Brest, notamment un groupe de jeunes allemands venus à pied de Morlaix.

L'erreur incombe à l'Institut Géographique National qui mentionne sur l'une de ses cartes un service maritime au départ de Port-Maria.

Averti, l'I.G.N. a promis de rectifier cette "coquille" lors d'une prochaine édition. Puisse-t-elle ne pas trop tarder...

LANDEVENNEC, jardin zoologique !

Dans le numéro précédent nous avions signalé la présence d'un phoque entre Penforn et Moulin-Mer.

Aujourd'hui, nous nous demandons si nous n'allons pas devoir ouvrir régulièrement une chronique zoologique tant d'inhabituel visiteurs semblent apprécier notre coin de terre.

Ainsi, mentionnerons-nous un nid remarquablement tissé par des guêpes (plus vraisemblablement une variété de frelons) et que Monsieur et Madame GUERMEUR découvrirent, suspendu à l'un des pommiers de leur jardin au bourg.

Au même moment, un ménate se régalait dans les cerisiers du bourg...

Fin août, ce fut l'arrivée de trois cygnes au Moulin-Mer. Durant plusieurs semaines, ils évoluèrent majestueusement sur l'étang avant de repartir vers d'autres horizons.

Notre patrimoine :

Dans le fond de l'église, derrière le grand rideau, se trouvent de magnifiques tableaux très anciens qu'il était difficile d'apprécier dans l'obscurité, faute d'un éclairage approprié.

C'est maintenant chose faite, un système de spots lumineux fonctionnant sur minuterie permet à chacun d'apprécier ces œuvres :

- la Cène (très grande toile, 6 m 50 x 2 m 50, 17ème siècle),
- trois peintures sur bois datant du 16ème siècle : -

Saint Corentin et la cathédrale de Quimper sans ses flèches,
le martyre de Saint Jacques le Mineur,
Saint Sébastien

Vient d'être publié :

"Barbetorte, mon duc"

roman historique Venu par l'auteur Etienne GASCHE
Trans Sur Erdre
44440 RIAILLE

(54 francs + 10 francs de port).

Au 10ème siècle, la Bretagne est envahie par les Normands qui dévastent tout sur leur passage, créant misères et ruines dans nos contrées.

Refusant le joug des Vikings, l'abbé Jean de LANDEVENNEC jouera un rôle essentiel auprès du duc Alain Barbetorte dans la libération de la BRETAGNE.

Dans ce roman, Etienne GASCHE donne la parole à l'abbé Jean...

CAMPING DU PAL - BILAN DE L'ETE 1985

Malgré les mauvaises conditions météorologiques de l'été, le nombre de campeurs ayant séjourné sur le terrain du Pâl a été en augmentation de 10% par rapport à 1984 (330 environ contre 300 l'an dernier).

Les étrangers sont cependant venus moins nombreux (60 au lieu de 86), les Hollandais étant toujours les plus nombreux (21) suivis des Anglais (17), des Allemands (14), des Belges (4), des Danois (2), des Espagnols (2).

La durée moyenne de séjour d'un campeur est restée stable (9 jours), le nombre de fidèles restant tout l'été (parfois du début juin à la mi-septembre) compensant les clients de passage (1 à 2 jours).

Le mode de séjour n'a pas non plus varié (tente : 60% des campeurs environ, caravane : 30%, camping-car : 10%).

Rendons hommage à Monsieur Henri PRUVOT
décédé en octobre dernier
pour le rôle prépondérant qui était le sien
au niveau du camping du Pâl.

Son dévouement a toujours été sans limite.

LE COIN DES CURIEUX

Pénétrant dans l'église par le porche, vous avez tout de suite face à vous un autel qui était consacré jusqu'à il y a quelques années à Sainte Philomène, alors patronne de notre paroisse.

La statue de Sainte Philomène se trouve actuellement au Folgoat.

Jusqu'aux travaux d'aménagement de l'église vers 1970, une béquille se trouvait près de cet autel, témoignage d'une guérison selon toute vraisemblance.

Qui s'en souvient ?

Qui pourrait apporter des précisions ?

ANIMATION

SEMI-MARATHON :

Le samedi 27 juillet à 19 H 00.

121 participants étaient au départ du 3ème semi-marathon.

Après 19,100 kms de course, 111 coureurs franchissaient la ligne d'arrivée.

La moyenne horaire du 1er a été de 17,721 kms.

CLASSEMENT PARTIEL :

Nom du premier de chaque catégorie :

CATEGORIE	NOM PRENOM	CLUB OU VILLE	TEMPS	PLACE
- S.H	GALLOU J. Jacques	Stade Brestois	1h04'40"	1er
- J.H	SEZNEC Philippe	ST ALBIN	1h21'21"	53ème
- V.H 1	CASTEL J. Paul	C.S.K. LESNEVEN	1h09'45"	5ème
- V.H 2	DAVAIC Milo	CROZON	1h17'03"	33ème
- S.F.	LE PENNEC Marinette	LE GUILVINEC	1h26'15"	75ème
- V.F 1	TIMACHOFF Marie Noëlle	Courir à MORLAIX	1h48'13"	111ème

EXPLICATION DES CATEGORIES :

- Séniior homme (s.h) de 22 à 39 ans
- Junior homme (j.h) 18 et 19 ans
- Vétéran homme 1 (v.h.1) de 40 à 49 ans
- Vétéran homme 2 (v.h.2) de 50 à 59 ans
- Séniior femme (s.f) de 21 à 49 ans
- Vétéran femme 1 (v.f.1) de 50 à 49 ans.

NOEL :

Un cadeau a été offert aux 27 personnes ayant 80 ans ou plus.

PROJETS POUR 1986 :

- Fête des Mimosas au mois de février,
- Exposition de cartes postales sur LANDEVENNEC à la "Belle Epoque", le dimanche 6 juillet,
- Semi-Marathon samedi 26 juillet,
- Fête des Hortensias dimanche 17 août.

QUELQUES CHIFFRES :

	RECETTES	DEPENSES
Fête des Mimosas.....	2.727,20 Frs	1.292,25 Frs
Timbre 1er jour.....	44.706,90 Frs	19.050,47 Frs
Feu d'artifice.....		1.800,00 Frs
Semi-Marathon.....	3.085,90 Frs	4.334,13 Frs
Fête des Hortensias.....	8.275,80 Frs	4.179,25 Frs
Bulletin du S.I.....		3.724,39 Frs
Camping.....	25.474,70 Frs	15.844,45 Frs

Nous remercions toutes les personnes qui,
grâce à leur participation,
ont permis la réalisation des différentes fêtes.

LES PASSEURS DE PENFORN

L'aveu de Pierre TANGUY de 1639, précise bien qu'il existe dans les rentes de l'abbaye trois passages donnant accès à la rive droite de l'Aulne.

- Penforn : le plus fréquenté au XVIIème, car le plus accessible pour les foires et marchés du Faou. Il devait être le plus lucratif car son droit, le plus élevé, est cité en priorité dans les rentes de l'abbaye.

- Poulbéhan : (près du Moulin-Mer) : dessert également la région d'Argol, peu pratique pour le bourg car trop éloigné et d'un accès difficile par les sentiers escarpés et mal entretenus.

- Cosquer : au delà du pont de Térénez dessert surtout l'arrière pays de Trégarvan.

Au cours de cette période l'activité est intense, Landévennec possède un maître charpentier constructeur de navires, versant des droits à l'abbé commanditaire pour chaque construction. Celui-ci perçoit également des droits pour tout vaisseau transitant par le port, en particulier pour le négoce du sel.

C'est aussi l'époque des pêcheries situées en travers de la ria de l'Aulne. Mais la fréquence du cabotage leur est néfaste.

Le XVIIIème marque le déclin de l'activité vers le Faou. La charge d'entretien des chalands devient si lourde que l'abbaye préfère abandonner ses droits peu lucratifs et affirmer les passages, à charge aux passeurs de posséder et d'entretenir leurs bateaux.

En 1782, on ne parle pas du passage de Penforn pourtant le plus fréquenté au siècle précédent, supprimé au profit du passage de Tibidy cité de mémoire d'homme mais abandonné depuis 4 à 5 ans. Poulbéhan est aussi abandonné, un passeur assure le passage au Moulin-Mer et le Cosquer n'assure la traversée que le samedi.

Ces deux derniers passages (Poulbéhan et le Cosquer) seront affermés dès 1791.

Au cours de cette période intensive de l'activité commerciale de nombreuses noyades sont signalées, notamment des femmes et des enfants, preuve d'un trafic de passagers important.

Les chalands pourtant de 9m. de long (26 à 30 pieds) sont surchargés d'animaux.

Au début du 19e S. les passages réguliers ne sont plus assurés, seules les traversées à la demande seront prises en charges par les gabarres locales.

Il faut attendre 1834 pour que le service régulier soit à nouveau d'actualité. Au cours de la séance du 8 novembre, le conseil municipal animé par le maire Jacques LOUARN appuyé par Aristide VINCENT, précise que Landévennec est une pointe de terre isolée, faute de passage, et éloignée en hiver des grands centres comme CHATEAULIN et QUIMPER.

Il serait souhaitable de recréer un passage de Penforn à Douracroichou en Rosnoën ce qui permettrait d'aller en toutes saisons au Faou situé à 3/4 de lieues de marche et à 4 lieues seulement de CHATEAULIN.

Le marché de CROZON situé à 4 lieues est difficile d'accès en hiver et on n'y trouve pas ce dont on a le plus besoin.

En établissant un passage la commune y trouverait un revenu, car elle ne possède aucune ressource, son territoire étant pratiquement couvert de bois de l'Etat, qui ne paie aucun droit.

Les habitants ont fait 200 journées de travail pour aménager une cale d'embarquement à Penforn, que la commune se propose d'entretenir et améliorer au cours des années à venir.

Mais il manque surtout les 2 chalands nécessaires à la traversée, de 16 et 27 pieds de long estimés à 800 Frs ; à prendre en charge en partie par la commune (30 Frs./an pour la commune et 45 Fr. pour le passeur).

En 1835 le projet n'a toujours pas abouti puisque la commune se propose de transférer le passage de Térénez à Penforn, plus facile d'accès.

En 1840, d'après A. VINCENT, le passage existe mais la commune ne possède pas de bac, le service doit donc être assuré par des particuliers, à la demande.

En 1856, la commune projette la construction d'un embarcadère ce qui montre la reprise d'activité de ce passage et son intérêt.

Ce n'est qu'en 1879, lorsque Louis de CHALUS est propriétaire de l'abbaye, que nous apprenons l'existence d'un passeur, Jean Runambot douanier en retraite âgé de 61 ans, assurant le service, et demeurant à Penforn dans la maison affectée au poste et construite soit par L. de Chalus soit par le Dr Bavay entre 1843 et 1873. (époux de Marie-Julienne Mocaer, il serait grand-père de Madeleine Kervella du café "0.20.100.0"). Il décède au bourg en 1897 à l'âge de 79 ans. Un fils Ru-nambot aurait pu lui succéder car il est inscrit à bord du "Risque-tout" de Penforn dans les années 1892 à 1895.

Gabriel Hicher de Dinéault est passeur au cours de cette même période mais pour une courte durée. Il a 2 enfants :

- Jean (qui aura 3 enfants : Jean, Marie-Jeanne et Herminie), il semble ne pas avoir succédé à son père.
- Gabrielle (épouse de Michel Dagorn. Elle décèdera à Penforn, chez ses enfants Floch en 1901 âgée de 81 ans).

Michel Dagorn succède donc à son beau-père Gabriel Hicher avant 1900, suivi par son gendre Tanguy Floch qui est passeur en 1901 à la date du décès de Gabrielle Hicher.

Vers 1903, Yves Nicolas sera "batelier" à Penforn jusqu'en 1908-9. Il épouse Marie Anne Morvan. A la naissance de sa fille Marie-Gabrielle en 1905, il a 54 ans.

Vers 1908-9, Cadiou François-Marie 52 ans, assure le passage jusqu'à la fin de 1913. Il épouse Marie Labastide. Son fils Jean-François naît le 27 février 1910 à Penforn avec pour témoin Yves Nicolas ancien passeur retraité, demeurant au bourg.

François-Marie prend en charge ses jeunes beau-frère et belle-soeur Jean et Herminie Hicher. La jeune Herminie, âgée de 13 ans, décède à Penforn en 1913. Son jeune frère Jean, témoin du naufrage d'une gabarre, à deux voiles de Traon, chargée de maërl, n'écoulant que son courage sauve de la noyade 2 des 3 frères Lecann. Il eut droit aux félicitations de Mr Planet devant toute la classe.

Au 1er janvier 1914, Joseph Mauguen succède à François-Marie Cadiou. Il restera en fonction jusqu'en 1921, il se retire, rue de la rive à l'ancien presbytère.

Les passeurs se succédaient dans un délai relativement court (5 à 10 ans) cette fonction représentant une forme de préretraite "avant la lettre", ils devaient probablement céder les barques et chalands dans la limite de leur vétusté.

Joseph Mauguen possède un grand chaland Carré la "Marie-Antoinette". Il faut deux hommes vigoureux et deux aides pour mener ce chaland qui est très lourd à la manœuvre, dans les courants de l'Aulne.

En 1917, Hervé Quéffelec et Jean Pavillon âgés de 16 ans environ, sont inscrits à bord, avant de rejoindre la "Royale".

"Tonton Jos", comme on l'appelle familièrement se réserve la "Française" plate à bout pointu, plus manœuvrable, pour les traversées plus fréquentes de 1 ou 2 personnes.

Le jour de la foire mensuelle du Faou, nombreux sont les passagers et les transports d'animaux.

Le trafic est intense le matin et le soir car il faut attendre les trainards jusqu'à la nuit.

Avant les premiers retours, à partir de 16 heures, les matelots ont droit à un verre d'eau de vie blanche "dour gwinegr" à prendre à la "maison blanche"

Plusieurs fois des farceurs de Rosnoën et ses environs hélaiient le passeur, le soir à la tombée de la nuit. La voix portait bien dans le calme du soir et le passeur en était quitte pour un retour à vide, maudissant les chenapans du coin et jurant de ne plus se laisser prendre.

Hervé Quéffelec se souvient, qu'au cours de ses traversées, il entendait dans le calme de Penforn les manœuvres des navires de guerre de la réserve ; le cliquetis des chaînes halées sur les chalands, par un remorqueur chargé de l'ancre faisant un bruit de fond dominé par le sifflet de manœuvre du "père Mérour" Hi-Hop ! Hi-Hop !, c'était un spectacle coutumier dans le calme de ces vaisseaux endormis.

- En 1921 François Kervella s'installe à Penforn avec sa famille jusqu'en 1932 (voir bulletin n° 7 - janvier 1985 - art. R.L. sur les villages et maisons disparus). Il était apparenté, aux Rumambot, 1er passeur connu.

En 1932 Thomas de Brest, ancien marin de la réserve, dit "le rouge" prendra la relève jusqu'en 1940. Il laisse le souvenir d'un comportement un peu fantasque. Il avait fait l'acquisition d'une jolie vedette, la future "Christiane" de Gaston Carayrou.

- De 1940 à 1950, Auguste Gourmelon de Camaret et sa famille seront les derniers passeurs et habitants de la maison de Penforn.

Peu de temps après la maison vétuste et inhabitée tombe en ruine et disparaît vers 1960. Seul subsiste un tronçon de l'embarcadère où les vapeurs brestois venaient à l'accostage suivant les heures de marée à défaut de ne pouvoir accoster à la cale du Port-Maria qui déjà s'envasait.

Ce sont les derniers vestiges où vous pouvez encore rêver sur ce passé si animé.

Jean-Noël EON

- archives municipales
- archives de l'abbaye
- mémoires Le Guillou - démographie et économie des XVII et XVIII^e siècle.
- témoignages : - Mme S. Guermeur (Anne Mauguen)
 - Mr Hervé Quéffelec
 - Mr Jean Ménez
 - Melle PELENNEC de Traon.

CELA SE PASSAIT IL Y A 50 ANS

Nulle vue ancienne de Landévennec ne pouvait faire remonter en moi les souvenirs de ma prime jeunesse comme cette vieille carte postale de Penforn reproduite sur le bulletin n° 7 du Syndicat d'Initiative.

Pourquoi ?, parce qu'elle correspond très précisément avec la famille KERVELLA qui y figure et que j'ai bien connue, à la période où j'allais à l'école de Landévennec.

Aussi, permettez-moi de vous ramener quelques instants à une époque qui date déjà de... quelque 50 ans !!!, pour vous dire comment ma soeur et moi-même nous nous rendions chaque jour à l'école.

Le fait marquant en était évidemment la traversée de l'Aulne.

Durant la belle saison ce n'était pas trop désagréable, mais au plein milieu de l'hiver, les jours de tempête de sud-ouest, à la marée basse, laissez aller votre imagination et suivez-moi le temps d'un voyage...

Il est 6 H 30 ce matin de janvier 1935.

La nuit est bien sombre encore...

De ma chambre, j'entends le vent souffler par rafales violentes dans les cupressales et aussi l'infatigable roulement des vagues qui viennent battre la grève.

Certainement la traversée sera rude, mais j'y suis habitué car depuis plus de quatre ans que je fréquente l'école de Landévennec, je peux compter sur les doigts de la main les jours de tempête où mon père a renoncé à effectuer la traversée.

- "Allons, Pierrot, va vite faire ta toilette".

Et oui ! Il ne faut pas rêver, comme chaque matin, le temps est minuté.

A la lumière douce et incertaine de la lampe à pétrole, car ici point d'électricité, Suzanne et moi nous nous livrons à une toilette très vite faite car l'eau est bien froide à cette heure matinale, puis absorbons rapidement notre bol de café au lait avec dupain trempé.

Pendant ce temps, Maman prépare les gamelles pour le repas de midi.

Allons ! Il faut partir. Après avoir chaussé les galoches et endossé les grandes pèlerines noires, nous sommes prêts. Papa jette un dernier regard au baromètre : -"Il a encore baissé, mais ça devrait aller...".

Dehors, les bourrasques se succèdent sans trêve. Le jardin est plongé dans l'obscurité et il faut faire bien attention pour ne pas se tordre les chevilles sur les marches inégales qui conduisent jusqu'à la grève. Mais avec l'habitude, il est certain que la vue s'accommode de l'ombre.

Arrivé sur la grève, mon père tire à terre le bateau qui est "mouillé" à une dizaine de mètres et l'embarquement se fait sans trop de mal, malgré les courtes vagues qui viennent heurter l'arrière de la petite embarcation.

- "Asseyez-vous dans le fond et ne bougez-plus".

Cette recommandation redite chaque jour, fait partie du rite des traversées.

Après une dernière poussée afin de dégager le bateau des goëmons, mon père s'asseoit rapidement, se saisit des rames et la partie de plaisir commence.

Par ce temps et avec la marée descendante, cela va durer environ trois quarts d'heure.

En effet, si mon père mettait directement le cap sur Penforn, nous aurions quelque chance d'aller très vite vers Le Faou, ou qui sait, bien plus loin,

vers la rade de Brest, mais sûrement pas à Landévennec.

Non ! Patiemment, il va falloir gagner contre les dures rafales et contre le courant le long de la côte, gagner petit à petit dix mètres, vingt mètres, cent mètres, cinq cents mètres, un kilomètre pour arriver au bout de l'île de Térénez.

Alors là, mon père peut souffler un peu car le plus dur est fait, le plus dur peut-être mais pas le plus dangereux car après il faut se laisser dériver en "crabe" au gré d'un courant souvent violent à cette époque, et des vagues qui viennent prendre par le travers notre coque de noix.

Aujourd'hui, elles sont particulièrement aggressives et, à chacune d'elles, le bateau embarque quelques litres d'eau.

- "Allons les enfants, il faut écoper !"

Suzanne, qui est placée du bon côté par rapport au vent, se saisit de la "moque" et, d'un geste continu, appris depuis longtemps, rejette vers babord l'eau qui entre par tribord.

Enfin la cale de Penforn est là, devant nous.

Le bateau finit sa course dans les goëmons.

Ah ! un dernier problème, attention à la vase, car Maman l'a bien recommandé, il faut arriver propre à l'école !

Après avoir embrassé notre père qui n'est pas au bout de ses peines car le retour ne sera pas plus facile que l'aller, nous disparaîsons rapidement dans la pénombre, car il y a encore une bonne distance à franchir avant d'arriver à Landévennec, avant d'arriver à ce havre que représente pour nous la cour de l'école.

Pierre DOUGUET

Pierre DOUGUET a vécu son enfance et son adolescence à Térénez dans la maison appartenant aujourd'hui à la Marine Nationale.

Il a publié un ouvrage, malheureusement aujourd'hui épousé ("Journal d'un J3") retracant ses 20 ans sous l'Occupation allemande et sa participation active à la Résistance.

LE MANOIR D'HIRGARS
ET SA LEGENDE

Situé sur la commune de CROZON
mais en réalité très proche de notre commune,
HIRGARS est bien connu des Landévenneciens
qui empruntent parfois la route dite
"des manoirs"
pour se rendre à Lanvéoc.

Ce lieu signifiant "longue haie" est mentionné pour la première fois
dans le Cartulaire de Landévennec (XIe siècle) en tant que possession de l'abbaye :
TREF HIRGARD.

Un manoir y sera édifié au XIVe - XVe siècles et servira de résidence
jusqu'au XVIIe aux Sieurs de Hirgars, seigneurs dont l'importance se situait
immédiatement après les Sieurs de POULMIC dans la noblesse de la Presqu'île de
Crozon.

Sur Landévennec, quelques terres situées à Bourlan (1) dépendront de
cette seigneurie.

En 1647, Alain de HIRGARTZ meurt à Paris sans alliance. La seigneurie
revient alors à sa soeur Anne épouse de Louis de LESCUD, comte de la Mancelière et du
Breuil connu sous le nom de "Monsieur du Breuil" et dont la méchanceté a vraisem-
blablement inspiré la légende d'Hirgars. Le manoir cesse alors d'être la résidence
habituelle de ces seigneurs.

Par le jeu des alliances, Hirgars dépendra ensuite de différentes fa-
milles bretonnes, notamment les du CHATEL.

A la révolution, la seigneurie appartient à une petite fille du marquis
du CHATEL, épouse de Louis Julien de BEGASSON, Conseiller au Parlement de Bret-
agne.

Le manoir restera possession des familles nobles : de BEGASSON puis de
KEROUARTZ (Guingamp) et de KERMEL jusqu'en 1845, date à laquelle la famille
BOSSENNEC de Douarnenez l'achète.

En 1898, la famille MILLOUR (propriétaire actuel) deviendra locataire
de Hirgars qu'ils achèteront en 1920.

Du manoir des XIVe - XVe siècles, subsiste une imposante tour hexagonale
amputée de son étage et dont la porte d'entrée est décorée d'une arcade gothique
à crossettes surmontée des armoiries de la maison de HIRGARS (trois pommes de pin).

* * *

Comme tout manoir qui se respecte, HIRGARS possède sa légende où, comme
il se doit, le Bien triomphé du Mal.

Jadis - comme il est coutume de le dire - les manoirs de HIRGARS et du
POULMIC étaient les résidences de deux frères, redoutables géants aussi méchant
l'un que l'autre. Tous deux vivaient en pillant les campagnes et malvenu était
celui qui tentait de leur résister.

Un jour cependant, les paysans, excédés, bloquèrent les issues de HIRGARS
dans l'espoir d'affamer le féroce châtelain. Mal leur en prit, le sieur de POULMIC

venu au secours de son frère, ne tarda pas à disperser les assiégeants dont la résistance fut insignifiante face à la brutalité du géant.

La perspective de débarrasser la contrée de ces tyrans semblait compromise.

C'était sans compter sur la ruse de Corentin, jeune homme de CROZON.

Un jour, notre Corentin vint à HIRGARS et rencontrant le géant au pied du grand escalier le salua : "Bonjour, mon Père".

"Pourquoi m'appelles-tu Père ?" répliqua le Seigneur, surpris.

Corentin lui expliqua alors que sa pauvre mère sur son lit de mort lui avait dévoilé sa paternité.

"C'est possible, déclara le géant. J'ai eu de nombreuses conquêtes. Tu parais cependant un peu chétif pour être mon fils mais tu peux m'être utile ici à HIRGARS. Toutefois, prends garde à toi si tu es un imposteur".

"Donnez-moi du travail, Père, et vous verrez que je ne démeriterai pas".

Ainsi Corentin fut chargé de l'écurie...

"J'ai vingt chevaux. Dix-neuf d'entre-eux auront le droit à tous les égards, tu les soigneras de ton mieux, les promèneras, tu leur donneras avoine et bonne litière sans compter.

Quant à la rosse malingre que tu verras dans le coin, tu lui administreras, matin et soir, cinquante coups de bâton et sa seule nourriture consistera en un fagot d'épines".

"Vous pouvez compter sur moi, Père".

Corentin s'employa d'abord auprès des chevaux qu'il soigna selon les désirs du Maître. Quand vint le tour de la jument qu'il devait rosser, celle-ci le regarda d'un air si suppliant qu'elle émut Corentin. Un poteau de l'écurie reçut les cinquante coups de bâton tandis que la pauvre bête appréciait l'avoine que le jeune homme lui avait donnée.

Le Seigneur avait entendu la bastonnade.

"C'est bien Corentin, les coups étaient vigoureux. Rappelles-toi que, plus tu frapperas fort, plus tu me donneras de satisfaction.

Les jours passèrent ainsi...

Corentin gagna la confiance du géant qui ne se doutait de rien.

Devant s'absenter, il remit à Corentin les clés du manoir.

"Voici les clés de HIRGARS. J'ai entendu tes coups de bâton, tu parais digne d'être mon fils et je te fais pleine confiance. Tu seras le maître des lieux jusqu'à mon retour. Tu ne devras toutefois pas utiliser la clé en or qui donne accès à un cabinet secret".

Corentin profita de cette absence pour s'occuper avec encore davantage de sollicitude de la misérable jument.

Un matin, alors qu'il lui peignait la crinière, il s'aperçut qu'une longue épingle noire traversait le cou de la pauvre bête. Sur la tête de cette épingle, des signes qui ne manquèrent pas d'étonner Corentin...

Tout naturellement, Corentin enleva l'épingle qui devait faire souffrir la pauvre bête.

Quelle ne fût pas alors sa surprise d'entendre la jument lui parler :

"Je te remercie, Corentin. N'aie crainte. Il faut que tu saches que je suis la fille du Seigneur de ROSMADEC en Telgruc. Le tyran voulait que je sois sa femme, j'ai refusé. Il m'a enlevée et métamorphosée pour me contraindre au plus mauvais traitement. Je sais qu'il est parti en te confiant les clés. Ma délivrance se trouve dans son cabinet secret, sur la table. Dépêche-toi, ton maître rentrera ce soir".

Corentin n'hésita pas, tant il détestait le Seigneur d'HIRGARS...

Sur la table du cabinet secret, il trouva un livre rouge qu'il ne put comprendre, ne sachant lire.

Il le présenta à la jument qui déchiffrait les formules qui s'y trouvaient au fur et à mesure qu'il tournait les pages.

Le salut de Mademoiselle de ROSMADEC était dans l'Agrippa du Tyran.

"Dès que ton maître sera rentré, demande lui de t'offrir une arme en récompense du travail que tu as fait pendant son absence.

"Il te mènera dans le donjon et te laissera choisir plusieurs sabres. Refuse les tous jusqu'à ce que tu vois un vieux pistolet à deux coups rongé par la rouille.

Il ne voudra pas te le céder mais en insistant tu l'auras et dès que tu sortiras de la tour, tire sur la figure de cuivre qui orne la clé du portail. Il devrait alors se produire quelque chose d'extraordinaire."

Il en fût ainsi...

Dès que Corentin tira sur la pièce de cuivre, le donjon s'écroula dans un vacarme d'enfer écrasant le Seigneur de HIRGARS sous les décombres et, de l'écurie, sortit une belle jeune fille tandis que les chevaux hennissaient et ruaien de frayeur.

"Merci, Corentin. Grâce à toi, je me retrouve. Je vais tout de suite consoler mon père et ma mère qui se morfondent de chagrin depuis mon malheur mais prends garde, le Seigneur du POULMIC ne va pas tarder à arriver au secours de son frère."

"Tu fermeras le portail de la cour en laissant ouverte la trappe qui se trouve dans l'un des vantaux.

Le géant frappera, appellera. Tu ne répondras pas.

Etonné de ne voir personne, il passera alors sa tête par le trou de la porte. Aussitôt, décharge le second coup de ton pistolet en prenant bien soin d'atteindre le triangle bleu qui se trouve au milieu de son front, seul endroit vulnérable de son corps".

La prédiction de la princesse s'avéra à nouveau juste. Au coup de feu, la tête du géant éclata.

Ainsi la région fut-elle débarrassée à tout jamais des deux tyrans et

Corentin épousa tout naturellement celle qui lui devait son salut.

Corentin, le paysan devenu seigneur, rebâtit le manoir d'HIRGARS avec les trésors de l'ancien maître..

Au Parlement de Bretagne où il siégeait désormais, il fût un ardent défenseur des intérêts des pauvres gens.

Ainsi, lorsque le Parlement voulut établir un impôt sur les terres incultes, Corentin brandit une poignée de fougères en s'écriant : "Voilà tout ce que produit mon pays. Oserez-vous établir une taxe là-dessus ?".

Après en avoir ri, l'Assemblée applaudit et jamais une taxe ne fût levée sur les landes de CROZON...

R. LARS

(1) Bourlan : village disparu entre Quiniquidec et Trovéoc
cf bulletin n° 7 - page 12.

Sources : HIRGARS par MANAH (Père Grégoire) in fascicule Tal-ar-Groas de l'Abbé CALVEZ (1976)

Nos vieux manoirs à légendes - Louis LE GUENNEC - 1975

METTONS NOUS A TABLE...

Menu du 25 X 1920

Hors D'oeuvre

CORRESPONDANCE

Jambon

Entrée

Lapin sauté chasseur
sauce cubineuse

CARTE POSTALE

Rôti n° 1

Poulets à la Poitevin

Rôti n° 2

Canard "Gésier" aux noisets

Desserts

Biscuits variés, macarons
Thé fins, liqueurs, Caff' corset

(Ce menu datant du 25 décembre 1920 se trouve au verso
d'une carte postale de LANDEVENNEC aimablement prêtée
par Madame BOTHOREL).

LA PAROISSE DE LANDEVENNEC AU XVII^{ème} SIECLE

François du Vieux Chatel (neveu de Jean, Abbé commanditaire) nous est connu comme "vicaire perpétuel" de la paroisse de 1530 à 1548. Ne pouvons-nous considérer cette date de 1530 comme origine de fondation de la paroisse car au cours de cette période le village se constitue de quelques maisons adossées à l'abbaye et vivant, sous sa protection, de ses ressources.

D'après le fac-similé dressé par Levot vers 1850 d'un vieux plan dont on ne connaît ni l'auteur ni la date, on peut préciser toutefois que celui-ci a été dressé entre 1699 (construction du porche de l'église Notre-Dame) et 1712 (date de décision de transfert de Ste Blanche située au Pâl).

C'est avec Pierre Tanguy "vicaire perpétuel" jusqu'en 1630 (date à laquelle il succède à Jean Briant comme "abbé commanditaire" de l'abbaye) que l'extension de la paroisse s'étend vers le Port-Maria, à la suite de la construction de la nouvelle église paroissiale N.D. de Bonne Nouvelle : nef en 1652, suivie du clocher en 1659 et du porche en 1699. (La sacristie ne sera rajoutée qu'en 1740).

Il est assez curieux de constater que Pierre Tanguy délaisse son église abbatiale qui a pourtant grand besoin d'entretien, pour se consacrer à la construction d'une nouvelle église paroissiale. Faut-il considérer que l'église existante devenait trop petite, où se trouvait, ce qui est fort probable dans un état de délabrement depuis la ligue, ou Pierre Tanguy avait-il conservé un profond attachement à la cure qui prenait un élan d'extension.

Notons que le droit du "vicaire perpétuel" est même contesté en 1673 par le prieur de l'abbaye Louis Decamp qui se considère "recteur primitif" de la paroisse.

La vie de la paroisse était au cours de ce XVII^{ème} très concentrée rue de la rive et vers l'entrée centrale de l'abbaye, l'entrée principale se trouvant au bord de mer (près de l'ancien lavoir qui captait l'eau de la source de St Guénolé).

Le Presbytère, en deux parties est visible sur le plan (seule subsiste à ce jour la maison Mauguen-Guermeur, remaniée n° 1200 Ancien Cadastre, la maison De Montille ayant été reconstruite sur la 2^{ème} partie n° 1201 Ancien Cadastre).

L'auditoire n° 1199 Ancien Cadastre où l'on rendait la justice jouxtait le presbytère à l'Est. (n'existe plus, il était situé dans le jardin Guermeur. On parle encore de l'ancienne prison).

Le jardin du presbytère : en face n° 1202 A.C. (actuellement propriété R. GUERMEUR).

Le vieux cimetière paroissial (n° 1245.46.47 A.C.) était adossé à la propriété du pénity domaine de l'abbé commanditaire.

L'édifice religieux figurant au plan (repère 6) dans l'ancien cimetière pourrait être l'église paroissiale avant 1652. Dans la grange existante on remarque quelques pavés dispersés. Ne serait-ce une partie du sol de l'église située à cet endroit ? A moins qu'il ne s'agisse de la Chapelle St Valay ? Cette hypothèse est peu probable St Valay ne serait pas édifié sur le terrain paroissial, mais dans l'enceinte du Pénity.

En 1713, Ste Blanche est transférée au "vieux cimetière" (n° 1244 A.C.). Sa construction adossée au mur de clôture de l'abbaye, voisina l'église abandonnée au culte depuis 1652. Elle sera transformée en logement locatif ou de fonction vers 1845 à l'époque du Dr Bavay (notice sur Landévennec par A. Vincent 1847); la matrice cadastrale de 1830 la classait déjà en bâtiment rural.

Le détail de la charpente existante (voir croquis annexé) montre bien son origine au Pâl dans sa partie essentielle. Remaniée, ses contrefiches rappellent par leurs courbures un mouvement de carène de navire. Il manque une lisse longitudinale probablement décorée. La suppression du plancher lui rendrait tout son caractère et sa beauté.

En 1713 et 1728 on évoque déjà le "vieux cimetière" ce qui laisse à penser que celui-ci est bel et bien abandonné, puisque déjà très tôt Landévennec enterrait ses morts hors l'église.

(L'arrêt du 16 août 1719 du Parlement de Bretagne, confirmant le 1er arrêt du 19 août 1689, interdisait, pour des raisons d'hygiène et de sécurité des édifices, les sépultures dans les églises sauf pour ceux qui ont un droit et leur enfeu).

Le 28 avril 1703, a eu lieu la bénédiction de la cloche posée au midi et bénite par Messire Philippe Huelnay "sieur recteur" de Telgruc assité de messire Philippe Le Corre "vicaire perpétuel" de Landévennec et "aumonier desservant les vaisseaux du Roi", la cloche a été nommée "Marie-Anne" par de Rousselet marquis de Chateaurenault, capitaine de vaisseaux du Roi, et demoiselle Renée du Val épouse de Sieur Nicolas Buzaré capitaine de la paroisse et sénéchal de la juridiction du dit.

(A l'époque le marquis de Chateaurenault était déjà vice-amiral puisqu'en 1692, il commande l'escadre de 42 navires du Roi, venue se mettre à l'abri d'une attaque ennemie à Penforn. (voir bulletin n° 7 - janvier 85). Sans doute qu'en 1703 de nombreux vaisseaux sont encore restés en réserve sur place).

Sur le plan le bat. (rep 11) situé au Pâl (propriété de F. Le Gall pourrait être le magasin à poudre de la marine construit au moment de la création de la poudrerie de Pont-de-Buis en 1688 et devenu plus tard, à la construction de la poudrière d'Arun, magasins aux vivres de la marine (tenu entre autre par Joseph Chevalier commis aux vivres : An 2). Au cadastre de 1830, le n° 1168 est dénommé "vieux magasins".

Cette fin du XVIIème marque une certaine importance de la structure paroissiale puisqu'en 1695 nous relevons que :

- Pierre Le Boussard est lieutenant de la paroisse et procureur fiscal de la juridiction.
- Maitre Julien Le Faou est notaire de la juridiction et enseigne de la paroisse.

En 1635, à la demande de Pierre Tanguy et par Lettre Royale donnée à St Germain-en-Laye, un marché est créé le mercredi et 3 foires par an (3 mars, 26 juin, 1er août). La place du marché plantée d'arbres sera aménagée devant l'entrée de l'abbaye.

Déjà l'aveu de 1639 de Pierre Tanguy mentionnait l'existence dans la paroisse de 18 maisons avec leurs dépendances.

L'aveu de Jacques Tanguy du 7 juin 1679 rappelle l'existence des 3 rues principales : la rue de la rive, la grande rue de l'église (créée après 1653) et la rue "Pérénez", celle-ci ne figure pas au plan dressé entre 1699 et 1712. Est-ce un oubli dans la perspective un peu fantaisiste du plan ou n'était-ce qu'un sénéquier à l'époque.

Des maisons existantes actuellement et d'origine du XVIIème siècle on peut signaler :

- "Ty Myzonant" - d'origine 1693 - (propriété Bothorel-Auffret)
- Maison Hergoualch-Logody - non datée - maison d'origine avant 1700.
- Maison E. Borvon - 1672 - mais remaniée.
- Maison Blanchet - partie Est 1641, mais remaniée.

- Ty St Simon (ancienne maison Salaün) détruite vers 1950. C'était probablement la plus ancienne (le linteau de récupération actuel date de 1704, ne doit pas correspondre à l'origine). Cette chaumière avec son escalier intérieur de pierres était certainement la plus typique, une restauration quoique onéreuse, l'aurait mise en valeur, on ne connaît pas l'origine du nom pourtant assez curieux.

Au début du 19ème la Douane en fera son quartier général avec le poste de guet (propriété A. Dubois) construit avant 1830.

En 1728, 15 ans après le transfert de Ste Blanche, la croix de l'ancien cimetière, menaçant ruine, a été démontée, et transférée sur la place au croisement des deux rues principales, bien en vue des passants et bénite par le soussigné recteur de ladite paroisse après les vêpres du dimanche 3 octobre 1728.

J.N. EON

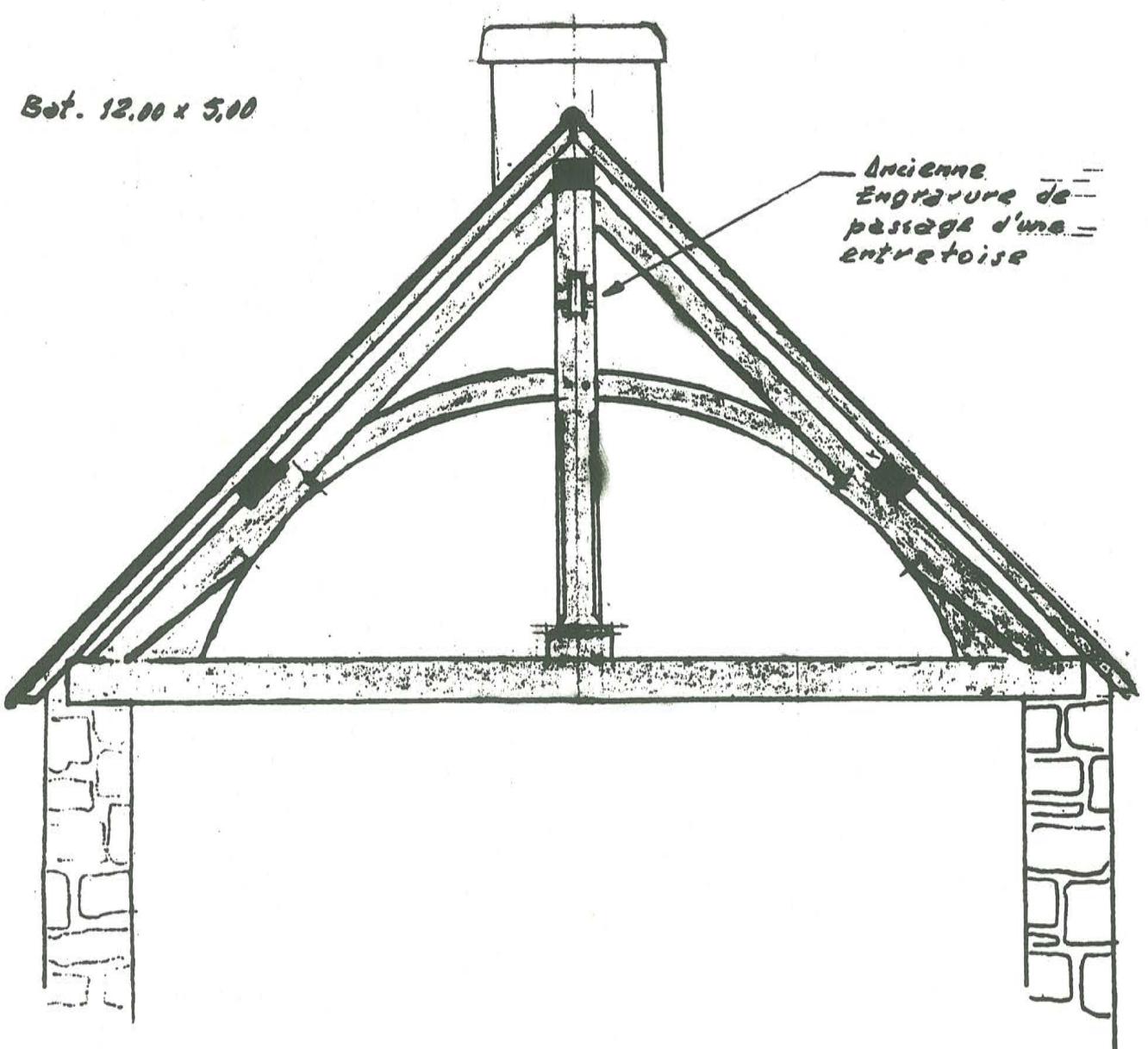
Avec la participation de : Père Marc (abbaye), et consultation de : - archives municipales et départementales,

- archives abbaye,

- fond Kersalé,

- matrice et cadastre 1830,

- l'abbaye de Landévennec - édition Ouest-France par Marc SIMON.



CHARPENTE STE BLANCHE

Relevée le 7.10.85.

3 fermes d'origine du Pôl
Avant 1713

J.N. EON

Fig. 5. mât dressé par Larot vers 1850

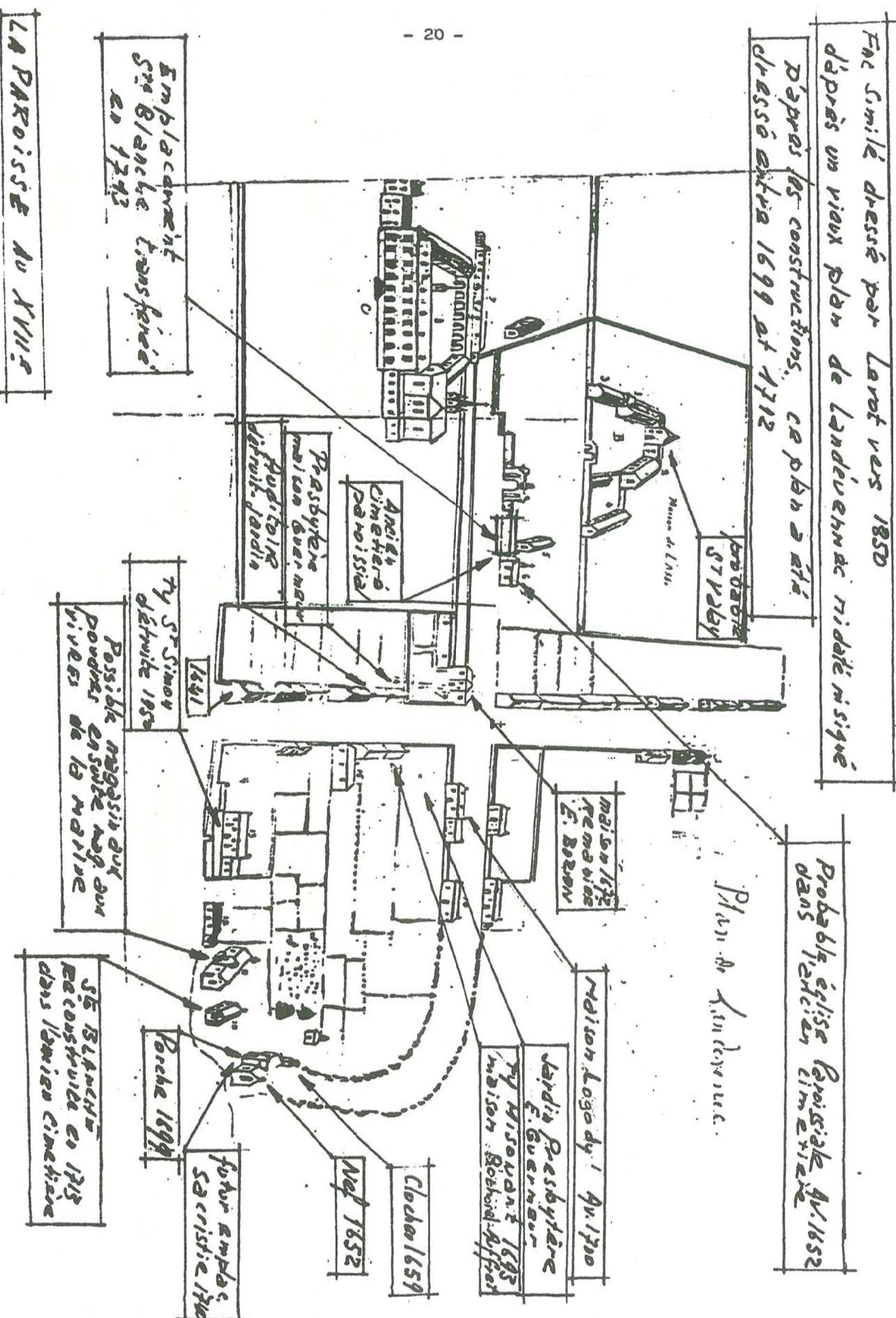
dépôts un vieux plan de Landévennec n'a été mis en signe

D'après les constructions. cas
des séries 1699 et 1712

Probabilistic
graviside
l'encien
limeire Av. 1652

Pflanzen- und

- 20 -



NOS JOIES ET NOS PEINES EN 1985

MARIAGES :

2 mars : Jacques LE DOARE (Daoubors) et Marie Renée BOETE (LANDREVARZEC),
18 mai : Loïc LE BRETON (La Forêt) et Marie Pierre GRIFFAUT (Bourg),
5 octobre : Jean Yves LOUSSOUARN (LANVEOC) et Jeannine MORE (La Forêt)

DECES :

12 mars : Mme Julie CAPITAINE - 74 ans
23 mai : Jean SALAUN (Le Fiezen) - 79 ans
30 mai : Mme Marie Eulalie BLANCHET (Le Pâl) - 84 ans
3 juin : Julien ELY (Lanvers - décédé à Mantes-La-Jolie) - 51 ans
16 juin : Pierre ALIX (Port-Maria) - 74 ans
22 octobre : Henri PRUVOT (Bourg) - 72 ans
25 octobre : Mme Isabelle YONNET
14 novembre : Mme Marie-Jeanne BOUGUYON (Roz-Avel) - 70 ans
8 décembre : Mme Alphonsine LE GALL (Le Pâl) - 93 ans

